

De par le Roy.

Par Sa M^{te}. Nous luy fait: Vostre d'Unyoursome fidel: ad' Un:
probiti' commue a qui elle puisse confier la charge de garde de la Science
du Conseil Supérieur de Quebec, a Estan Jufornier qu. le J.
de Lotbiniere Con. aud. Conseil a laq. qualitez necessaires
pouvois y b'oy acquies Sa M^{te}. & l'ame ex M. le Duc
d'Orleans son oncl: Regau luy en a confi: la garde,
Et la establi y la q. qualite' de garde de la Science du q. Con.
Supérieur de Quebec, Mande sa M^{te}. aux Officiers
du q. Conseil de le faire reconnoistre & tout ce que ainsy
qu'il appartient.

Fait a Paris le 11. Juil 1717.

Louis.

L'Ordre cy dessus a esté registré au greffe du Conseil Supérieur de
Quebec, Suivant son arrest de ce Jour; D'uy et ce requerra M. Paul
Denys de S. Simon Con. faisant les fonctions de Procureur general
du Roy; Cas moy son. Secretaire du Roy, Greffier en chef dudit Con.
Noussigné; A Quebec Le Vingt neuf. novembre mil sept cent
Dix et sept.

De Monseigneur

Helypeaux.

Inventaire pour le
meilleur jour la fête

~~483 B~~

Provision de garde des sceaux
Du Conseil Souverain de Quebec
pour M^r Eustache Chartier de
Lottiniere = du 11 avril
~~1717~~

Lottin - D.

Inventaire